

MONUMENTS DE LA PÉRIODE ROMAINE.

La province romaine, dont Jules César prit le gouvernement pour conquérir la Gaule, se composait de la Savoie, du Dauphiné et des parties du Bugey, ci-dessus décrites.

Dix-neuf siècles n'ont pas effacé les traces de Jules César dans ces contrées, et, si toutes les provinces gauloises, se disputant l'honneur d'avoir été soumises par ce grand capitaine, méritent les plaisanteries de Voltaire, les enfants de l'Allobrogie ne doivent que de la gratitude à la mémoire de cet illustre protecteur. On sait par quel moyen il préserva la province romaine, à travers laquelle la horde des émigrants cherchait à se frayer un passage. Il construisit, du lac Léman, c'est-à-dire de Genève aux montagnes du Jura qui s'élèvent sur la rive gauche du Rhône, une muraille flanquée de tours, dont l'accès était défendu par le fleuve et par un fossé profond. Cette fortification avait dix neuf mille pas d'étendue et seize pieds d'élévation. Il en donna le commandement à son lieutenant Labiénus. Quoique César nous apprenne que le Rhône, guéable en plusieurs endroits, n'était pas une barrière suffisante à l'invasion des Barbares, quoiqu'il nous raconte que ceux-ci, ayant franchi le fleuve sur des radeaux ou à gué, là où les eaux peu profondes le permettaient, furent arrêtés par les fortifications et repoussés par les javelots des Romains, bien que ce récit soit clair et précis, croirait-on que le côté du fleuve, sur lequel fut bâtie cette fameuse muraille, a été un sujet de controverse? César ayant écrit que cette muraille s'étendait de Genève au mont Jura,